Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2012)

Heft: [1]: Aviation

Artikel: Un aérodrome au coeur du Pays

Autor: Brodard, Christelle Luisier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-514727

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Aviation
Un aérodrome au coeur du Pays

La commune de Payerne, 8'700 habitants, est hôte de nombreuses installations militaires: la base aérienne, les casernes aviation et DCA. On y trouve également le bureau d'enquête sur les accidents d'aviation.

Christelle Luisier Brodard

Syndique de Payerne; via SVO

e cœur de la Ville de Payerne bat au rythme de sa place d'armes depuis des décennies. Et nombreux sont ceux qui, aux quatre coins de pays, connaissent Payerne pour y avoir passé quelques mois ou semaines en « gris-vert. » De fait, Payerne représente une des plus importantes places d'armes de Suisse en tenant compte du nombre de nuitées. Elle est étroitement liée avec l'aérodrome militaire et son développement depuis la fin des années 30. Les autorités civiles ainsi que la population ont accueilli ce développement avec intérêt et bienveillance, dès lors que les relations entre civils et militaires ont toujours été frappées au sceau de l'écoute et du partenariat. Notons par exemple, fait paraît-il unique dans les annales, que la commune de Payerne avait en 1935 cédé gratuitement 35 hectares de terrain à la Confédération pour l'extension de la place d'aviation et de son infrastructure d'instruction. Aujourd'hui comme hier, des liens étroits unissent la région aux forces armées. En effet, si les questions liées au bruit sont réelles -Payerne accueille le 37,7% des mouvements totaux de jets, contre par exemple 15,7% à Sion- nombre d'autres points méritent d'être soulignés du point de vue civil.

Morceaux choisis:

Tout d'abord, sur le plan économique, l'Armée reste un employeur et un formateur des plus importants, ce qui est une chance pour les jeunes de la région, soit environ 450 emplois. Ce type de retombées s'avère crucial pour notre commune.

L'Armée est aussi appelée à jouer un rôle majeur quant au développement industriel de la Broye en vue du démarrage du projet Aéropôle. Ce dernier vise à créer un centre de compétences aéronautique et industriel sur 40 hectares de terrains situés aux abords de la piste de l'aérodrome de Payerne. Ce projet est destiné à attirer des entreprises dans l'aéronautique et l'aviation sur la base d'une utilisation partagée de l'aérodrome entre civils et militaires : 8'000 mouvements civils prévus. Le succès de cette démarche stratégique implique des relations

étroites et soutenues entre autorités civiles et militaires, de manière à trouver un terrain d'entente quant à l'utilisation coordonnée de l'aérodrome. Et je tiens ici à souligner l'esprit de coopération de l'Armée dans le cadre de ces discussions aussi enthousiasmantes que complexes en vue de l'adoption du règlement d'exploitation civil par l'OFAC.

Enfin, last but least, en tant que syndique je me plais à relever la contribution directe ou indirecte de l'Armée au rayonnement de la région. Je citerai le musée « Clin d'Ailes, » musée de l'aviation militaire de Payerne, créé en 2003 avec le soutien des Forces aériennes et dont le Président de fondation n'est autre que Claude Nicollier. Et je ne saurais conclure sans une mention particulière pour Air 14, un « airshow » spectaculaire qui viendra marquer à Payerne les 100 ans des Forces aériennes suisses lors de deux week-ends consécutifs. Payerne sera alors le rendez-vous international de l'aviation. L'invitation est d'ores et déjà lancée: Tous à Payerne les 30-31 août et 6-7 septembre 2014 pour vivre la magie d'Air 14, avec l'Armée et la population payernoise!

C. L. B.

